

## Le Chapitre Général de la Fraternité Saint-Pierre

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Enquête et analyse](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 21 février 2018



Dans quelques mois, la Fraternité Saint-Pierre réunira son Chapitre Général en vue notamment d'élire un nouveau Supérieur. L'abbé John Berg, FSSP, Supérieur Général depuis 2006, a écrit une lettre [aux membres de la Confraternité Saint-Pierre](#), qui est une "association regroupant toutes les personnes qui se sentent proches de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre et souhaitent soutenir son charisme par leurs prières et leurs sacrifices". Le 22 février, fête de la Chaire de Saint-Pierre, la Confraternité fêtera ses 11 ans.

### [Extrait de la lettre](#)

Les membres capitulants du prochain Chapitre vont donc se réunir une nouvelle fois cet été au séminaire Notre-Dame de Guadalupe aux États-Unis. Le Chapitre commencera le 3 juillet par une journée de récollection, et se terminera le 18 par une messe d'action de grâce célébrée par le nouveau Supérieur général élu. Cette date du 18 juillet sera particulièrement appropriée, puisque elle sera le 30ème anniversaire de notre fondation. Ce qui commença il y a donc 30 ans par la signature de notre Acte de fondation à l'abbaye d'Hauterive (par nos 12 membres fondateurs) est maintenant poursuivi dans la vie de près de nos presque 300 prêtres. Oui, d'une manière claire, votre demande quotidienne à Dieu d'« accroître leur nombre » a été entendue!

Entre la récollection d'ouverture du Chapitre et sa conclusion, l'assemblée capitulante devra travailler de manière responsable quant à la vie et le gouvernement de notre Fraternité. Pendant ces journées, des décisions seront prises qui engageront notre Fraternité pour six ans. Les membres du Chapitre éliront les gouvernants de la Fraternité jusqu'au Chapitre suivant. Des lois particulières déterminant la manière de vivre quotidiennement le charisme fondateur de notre Institut, seront discutées pour être promulguées. Enfin, les délégués au Chapitre donneront une direction à suivre quant au développement de la Fraternité –à la fois spirituel et matériel- pour les six années à venir.